

LA GAZETTE d'AGUILCOURT

BULLETIN COMMUNAL d'INFORMATION

N°216

septembre 2003

Site Internet : <http://www.aguilcourt.com>

Le Mot du Maire

Ce dimanche 14 septembre a eu lieu la Brocante d'Aguilcourt ; manifestation bien modeste comparée à celles organisées à St Imoge ou dans des villages plus importants. Le beau temps aidant, ce fut néanmoins une belle journée, la foule des visiteurs étant au rendez-vous ; moment convivial aussi, permettant aux habitants de la commune de partager quelques moments de détente, de bavarder quelques instants, de faire connaissance avec les nouveaux habitants. Une atmosphère bien sympathique qu'il serait bon de partager plus souvent...

Peut-être les associations de loisirs qui existent dans nos villages peuvent-elles permettre cette convivialité : les villages de Cormicy et d'Hermonville viennent de distribuer les programmes de leurs associations locales, Guignicourt compte plus de 20 associations et chaque village a les siennes : du yoga au tir à l'arc, du patchwork à la gym'tonic, chacun peut trouver loisir à sa convenance.

Toujours soucieux de répondre aux besoins des habitants et sur proposition de conseillers municipaux, la commune met en place dès samedi prochain la collecte de déchets verts principalement destiné aux personnes ne pouvant les déposer à la déchetterie. La pérennisation de ce service est, bien entendu, assujettie au civisme de ses bénéficiaires.

Jean-Marc LE GOUELLEC

COMPTE - RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 5 septembre 2003

1 conseiller absent excusé

ENGAGEMENT D'UNE POLITIQUE D'URBANISME

A la demande de deux propriétaires fonciers, désirant créer un lotissement situé dans la zone non urbanisable de la Commune, le Conseil Municipal est amené à envisager l'élaboration d'une carte communale, afin de définir un nouveau zonage du territoire communal.

Le Conseil Municipal, souhaite néanmoins éviter une politique d'augmentation importante des constructions nouvelles dans le village et de conserver un rythme modéré de croissance de la population. Jusqu'à présent, la création de lotissements de taille moyenne (d'une douzaine de parcelles) échelonnée sur quelques années, a permis une croissance contrôlée de la démographie communale.

Dans l'attente de la présentation d'un projet mieux défini, les Conseillers ont néanmoins soulevé les problèmes suivants :

- compatibilité des réseaux (eau, assainissement et électricité),
- recensement des potentiels de terrains viabilisables à l'intérieur de la zone actuellement urbanisable,
- impact du nouveau lotissement sur la circulation automobile dans les rues existantes (rue des Pêcheurs).

La carte communale est un document d'urbanisme nécessitant les services d'un Géomètre ou d'un Bureau d'Etudes ; son élaboration s'étale sur une durée de plusieurs mois (obligation d'enquête publique) et représente un coût non négligeable; le Conseil Municipal s'est engagé à étudier ce projet avec la plus grande circonspection.

ENGAGEMENT D'AIDE A LA BIBLIOTHEQUE

Suite à un courrier adressé aux responsables de la Bibliothèque d'Aguilcourt par Monsieur le Président du Conseil Général, présentant les conditions d'attribution d'une aide départementale à cette association, le Conseil Municipal, a été invité à s'engager à dépenser sur son budget, la somme de 0,45 euros par habitant et par an pendant trois années consécutives. En retour le Département apportera une aide de 0,30 euros par habitant et par an pendant ces trois années. Cette aide a été accordée à l'unanimité des membres présents.

FIXATION DU MONTANT D'UN LOYER

Les Membres du Conseil Municipal, à l'unanimité des Membres présents, ont décidé de fixer à 460 euros (montant du plafond autorisé), le loyer de la maison située 3, rue Julien Fenaux.

Prochaine séance : Vendredi 3 octobre 2003 à 20 h.

COLLECTE DE DECHETS VERTS

La commune d'Aguilcourt propose aux personnes ne pouvant pas emporter leurs déchets verts à la déchetterie de Guignicourt de les déposer dans une benne située sur le parking face à la Mairie **le samedi matin de 9h à 11h**. La nature de ces dépôts ne pourra être constituée que de branchages et herbes à l'exclusion de tout autre déchet : un employé communal sera présent afin de contrôler les dépôts.

Ce nouveau service sera proposé **du 20 septembre au 6 décembre**, uniquement les samedi matin et ne sera reconduit l'année suivante que si aucun abus n'est constaté.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Les personnes désirant se faire inscrire sur les listes électorales de la commune ont la possibilité de le faire en se présentant à la Mairie du 1^{er} septembre au 31 décembre 2003.

L'intéressé doit présenter :

- une pièce attestant de son identité et de sa nationalité française (carte nationale d'identité, livret de famille, fiche d'état civil, passeport même périmé)

- une pièce attestant de son attache à la commune, en tant que résidant ou contribuable.

Les jeunes qui ont atteint ou atteindront l'âge de 18 ans avant le 1^{er} mars 2004 seront inscrits d'office.

ÉTAT CIVIL

Nous avons le plaisir de vous faire part de la naissance de **Léo**, le 31 août dernier.

Nous adressons nos félicitations à Sabine et François PIERRE, résidant au 5 du lotissement la Terrière, ainsi qu'aux grands parents, M. et Mme François AUGE.

VACCINATION DES ANIMAUX DOMESTIQUES

Une séance de vaccination des animaux domestiques aura lieu :

le mardi 23 septembre, à 18 heures,

dans la cour de ferme de M. Maurice Fenaux, près le la Mairie.

NOUVEAUX ARRIVANTS

Monsieur **Sébastien PICHON** et Mlle **Fabienne JACOB** viennent de s'installer au 4, rue du 80° R.I.

Monsieur **Eric DUFEU** et Mlle **Sabrina VILBOUX** viennent de s'installer au 59 de la rue Marcel Boucton.

Nous adressons la bienvenue à ces nouveaux habitants.

LA CANTILAISNE EN CONCERT

La chorale La CANTILAISNE, qui compte dans ces rangs quelques habitants de notre commune, donnera un concert en l'église d'Aguilcourt

le samedi 4 octobre, à partir de 20h

Le programme comportera une vingtaine d'œuvres, dont une partie entièrement inédites.

L'entrée est gratuite.

LA RENTREE AU REGROUPEMENT SCOLAIRE



Cette nouvelle rentrée s'est bien déroulée, sous le soleil, dans la joie et la bonne humeur ! Enfin presque ! Hormis les pleurs de quelques petits... et de quelques mamans !

L'école de Condé accueille 150 enfants dont 68 en Maternelle, et 82 en Élémentaire.

Jérôme LABOIS remplace Anne PIOCHE, qui a obtenu sa mutation dans un autre département.

ENSEIGNANT	NIVEAU	EFFECTIF
Mme BARTELS	PS / MS	26
Mme BIGOT	MS / GS	28
Mme JULMANN	GS / CP	22
Mme DOS SANTOS	CP / CE1	21
M. LABOIS	CE2	25
M. CARON	CM1 / CM2	28
TOTAL		150

Effectifs par villages :

AGUILCOURT	30
BERTRICOURT	14
CONDE SUR SUIPPE	11
ORAINVILLE	44
PIGNICOURT	12
VARI SCOURT	36
EXTERIEURS	3

Je souhaite une très bonne année scolaire à tous ces écoliers.

La Directrice, M. JULMANN

LA RANDO DE LA SUIPPE

L'Association Sportive de la Vallée de la Suipe organise une **RANDONNE PEDESTRE** sur le circuit « Sainte Geneviève » pour les habitants d'Aguilcourt, Bertricourt, Condé sur Suipe, Orainville, Pignicourt et Variscourt,

**le Dimanche 21 septembre,
à partir de 9h30, au départ de Pignicourt.**

Durée de la ballade : environ 2 heures.

Les inscriptions gratuites seront prises le dimanche matin, sur place.

La commune ayant réuni le plus de participants recevra un challenge qu'elle remettra en jeu l'année suivante.

DOSSIERS DE BOURSES D'ETUDES

Le Département de l'Aisne accorde :

- des *bourses d'enseignement du second degré*
- des *bourses d'enseignement supérieur* ou des *allocations d'études*

Les bourses départementales d'enseignement secondaire peuvent être accordées, selon les ressources des parents, aux élèves demi-pensionnaires ou internes dont les parents sont domiciliés dans le Département de l'Aisne et qui sont scolarisés dans un établissement situé sur le territoire français et habilité à recevoir des boursiers nationaux. Les dossiers doivent être présentés :

- ✓ avant le 24 octobre 2003 pour les collèges,
- ✓ avant le 31 décembre 2003 pour les Lycées, Maisons Familiales et Rurales et les E.R.E.A.

Les bourses départementales d'enseignement supérieur peuvent être accordées, selon les ressources des parents et l'âge du demandeur, aux étudiants dont les parents sont domiciliés dans l'Aisne et qui poursuivent leur cursus d'enseignement dans un établissement situé sur le territoire français et habilité à recevoir des boursiers nationaux. Les dossiers doivent être présentés avant le 31 décembre 2003.

Les allocations d'études départementales sont accordées aux étudiants nés à partir du 1^{er} janvier 1977 dont les parents sont domiciliés dans l'Aisne, pour suivre une formation à l'étranger. Les dossiers doivent être présentés avant le 31 décembre 2003.

Les fiches techniques détaillant les conditions d'attribution sont consultables en Mairie aux heures habituelles d'ouverture du secrétariat, et les bénéficiaires de ces aides doivent renouveler chaque année leur dossier

Les dossiers sont délivrés par :

Le Conseil Général de l'Aisne

Direction de l'Éducation, du Sport, de la Culture et des Transports

Service de l'Éducation

2, rue Paul Doumer

02013 LAON Cedex

SEMAINES REGIONALES DE L'ENVIRONNEMENT 2003

La communauté de communes de la Champagne picarde
vous propose,

en partenariat avec *le Conseil Régional de Picardie et l'ONF,*



Durant tout le mois
d'OCTOBRE,



Des animations ludiques et GRATUITES

☺ En famille :



✓ 1 randonnée pédestre

découverte de la botanique, du métier de forestier
et des traces des animaux, des jeux pour les enfants.

✓ 2 randonnées VTT

observation de la faune et de la flore avec plusieurs arrêts.
ou découverte des paysages ainsi que la botanique forestière.



☺ Et pour les enfants :

✓ 1 course d'orientation / chasse aux balises

✓ 1 initiation à la perception du paysage

ATTENTION : PLACES LIMITEES !

Renseignements et inscription auprès du

Point Villages de Guignicourt tél : 03 23 25 36 80

ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et 14h à 17h30

PALMARES

Quelques nouveaux résultats aux examens du mois de juin dernier ;

Brevet d'Etudes Professionnelles :

Vincent JULMANN (option électronique)

Baccalauréat :

Alban CAGNIART (série S)

Maximilien HOCHARD (option BTNH/hôtellerie)

Emilie DIGRAZIA (option hôtellerie)

Etudes universitaires :

Cécile PETIT Maîtrise de Lettres Modernes, avec mention Très Bien

A L'ATTENTION DES PERSONNES AGEES

Nous avons le plaisir de vous informer que le CASSPA vient de recruter une emploi-jeune au titre de l'accompagnement social des personnes âgées à domicile.

Les missions qui lui sont confiées sont de plusieurs ordres. Il s'agit de:

- Recenser les personnes âgées afin de détecter et prendre en charge la dépendance

- Informer les personnes âgées des services sociaux existants dans leur secteur géographique

- Les orienter vers les organismes et institutions

- Aider les personnes âgées au remplissage et à la confection de dossiers administratifs

- Alerter, en cas de besoin, les services compétents de situations d'urgence ou de détresse

- Aider les personnes âgées dans leurs démarches hors de leur domicile.

Vous pourrez joindre Mademoiselle *Magalie GUINET* au numéro suivant: 06 85 03 67 50

Centre d'Animation de Soins et de Services pour Personnes Agées de l'Aisne

Résidence de l'abbaye 35 Bd Jeanne d'Arc, immeuble Royaumeumont BP 218

02206 SOISSONS CEDEX

LA GAZETTE D'AGUILCOURT

Conception et mise en page : Jean-Marc LE GOUELLEC

Comité de rédaction : J. BEGUIN – J.M. LE GOUELLEC – G. MILLART